

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 30 juin 2021



COMMENTAIRE DE GESTION

La performance d'Afer Eurocroissance au 2^{ème} trimestre 2021 a été proche de l'équilibre. Cela fait suite à un premier trimestre difficile suite à la remontée des taux. Au cours de ce deuxième trimestre, le fonds Afer Eurocroissance a bénéficié de la bonne diversification de son allocation d'actif.

En effet, la poche défensive et notamment les obligations en direct ont sous-performé du fait de la remontée des taux. Mais cette sous-performance a été contrebalancée par la très bonne tenue des marchés actions. Cette poche action a contribué à hauteur de 30bp à la performance globale. Au cours de ce trimestre porteur sur les actifs risqués, la dette émergente et à haut rendement ont aussi enregistré une belle performance contribuant à hauteur de 20bp à la performance du support Afer Eurocroissance.

Enfin l'immobilier a aussi contribué positivement au support Afer Eurocroissance avec une performance contributive de l'ordre de 45bp.

En termes de positionnement, nous avons pris une partie des gains et nous continuons d'écrêter afin de sécuriser les bonnes performances de nos actifs risqués. Dans le même temps, nous essayons de garder un portefeuille aussi équilibré que possible entre actifs risqués et actifs défensifs.

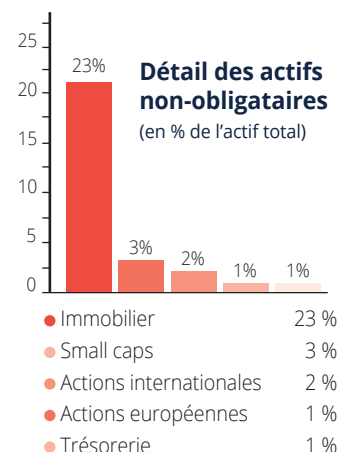
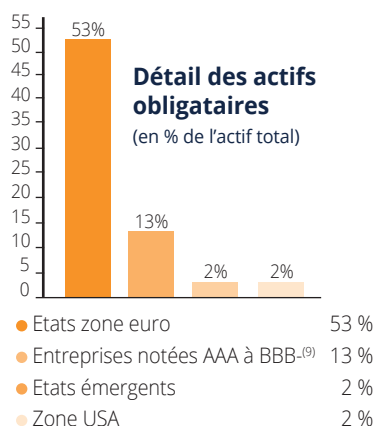
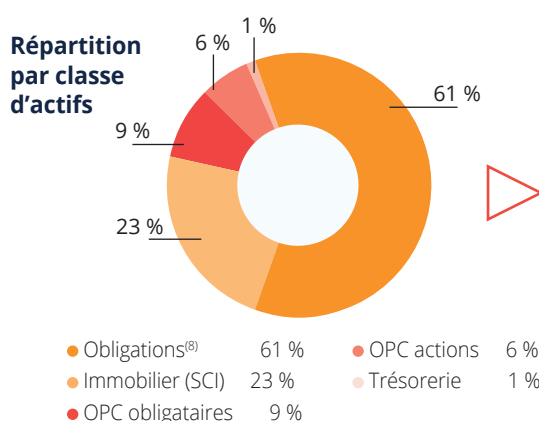
Pour les trimestres à venir, nous serons attentifs aux publications économiques. Ce sont elles qui guident l'action des banques centrales et par ricochet la performance des différentes classes d'actifs.

Commentaire achevé de rédiger le 09 juillet 2021 par Aviva Investors France.

Baromètre des marchés	
Performance du 24/06/2020 au 30/06/2021	
Performance de l'Eurostoxx50 ⁽¹⁾ dividendes nets réinvestis	+ 29,80 % ⁽⁶⁾
Performance du CAC40 ⁽²⁾ dividendes nets réinvestis	+ 36,48 % ⁽⁶⁾
Performance de l'Euro MTS 10 -15 ans ⁽³⁾	+ 1,04 % ⁽⁶⁾
Performance de l'Eonia ⁽⁴⁾ capitalisé	- 0,49 % ⁽⁶⁾
Niveau des taux au 30/06/2021	
Taux Eonia	- 0,483 ⁽⁶⁾
Taux Tec 10 ans ⁽⁵⁾	+ 0,100 ⁽⁷⁾
Taux Tec 20 ans	+ 0,600 ⁽⁷⁾
Taux Tec 30 ans	+ 0,910 ⁽⁷⁾

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

COMPOSITION DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE AU 30/06/2021



COMMENTAIRE DE MARCHÉ

Les actifs risqués ont poursuivi leur progression au deuxième trimestre, soutenus par les premiers indicateurs de reprise économique dans le sillage des campagnes de vaccination, de la réouverture des économies et des très bons résultats trimestriels des entreprises. Le FMI (Fonds monétaire international) a révisé à la hausse sa prévision de croissance mondiale et table désormais sur un rebond de 6% en 2021. L'amélioration des perspectives globales repose avant tout sur les États-Unis et la Chine, avec une croissance annuelle attendue à 6,4% et à 8,4% respectivement. Les craintes d'un retour de l'inflation et la propagation rapide du variant Delta du coronavirus ont cependant un peu freiné la tendance en fin de période sur les marchés actions européens.

Sur les marchés obligataires, les taux souverains ont évolué en fonction des anticipations d'inflation et des craintes, plus ou moins vives, d'un durcissement des conditions monétaires aux États-Unis. La détente des taux longs américains s'est amorcée en avril, après quatre mois de hausse sensible. Le taux 10 ans termine le semestre à 1,47%. En Europe, la tendance a été moins nette. Le taux 10 ans allemand s'est maintenu en territoire négatif malgré quelques tensions jusqu'à mi-mai. Il termine le premier semestre à -0,21% contre -0,57% fin 2020.

Sur le marché européen du crédit, les obligations d'entreprises notées « Haut Rendement » ont nettement surperformé les obligations d'entreprises notées « Investment Grade », profitant du plus grand appétit pour le risque alimenté par les communications rassurantes de la Réserve fédérale américaine et de la BCE.

Commentaire achevé de rédiger le 09 juillet 2021 par Aviva Investors France.

(1) L'Eurostoxx 50 est un indice boursier constitué de 50 sociétés européennes les plus représentatives des pays de la zone euro. (2) Le CAC 40 est un indice boursier constitué de 40 sociétés sélectionnées parmi les 100 plus importantes capitalisations boursières cotées à la Bourse de Paris. (3) L'Euro MTS 10-15 ans est un indice représentatif de la performance des obligations d'état de la zone euro de maturités comprises entre 10 et 15 ans. (4) L'Eonia (Euro Overnight Index Average) est un taux de référence des dépôts interbancaires pratiqués au jour le jour dans la zone euro. (5) Le TÈC10 est le Taux à Échéance Constante à 10 ans. Il représente le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable du Trésor (OAT) fictive d'échéance exactement égale à 10 ans. Le TÈC 10 est obtenu par interpolation des taux sur le marché secondaire des OAT encadrant une maturité exacte de 10 ans. Source : Agence France Trésor. (6) Source : Datastream. (7) Source : Banque de France. (8) Poche comprenant des Obligations Assimilables du Trésor et des obligations d'entreprise. (9) Selon la norme Solvency II, il s'agit de la note médiane parmi les 3 notes attribuées chacune par les 3 agences principales de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. Si on ne dispose des notes que de 2 agences, la note la moins bonne est retenue. Les entreprises notées BB+ et en-deçà correspondent aux obligations dites à « haut rendement » (ou « high yield »).

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. L'actif du support est géré par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer



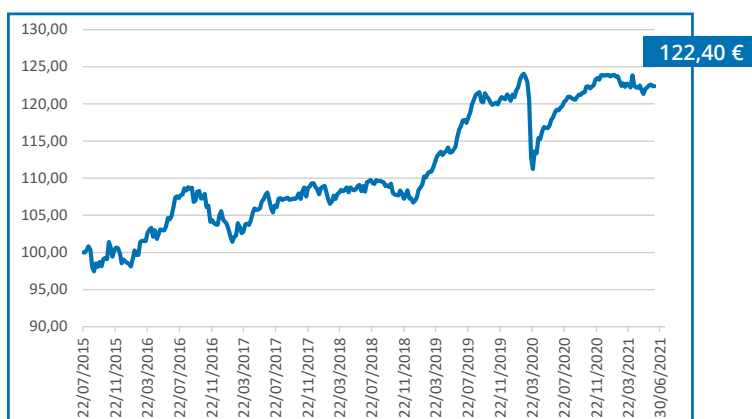
Reporting au 30 juin 2021

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIF DU SUPPORT (en base 100)

Du 22 juillet 2015⁽¹⁾ au 30 juin 2021, le support Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de +22,40 %⁽²⁾ soit une performance annualisée de +3,46 %⁽²⁾.

Du 24 juin 2020 au 30 juin 2021, le support Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de +2,67 %⁽²⁾.

La performance individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale du support Afer Eurocroissance. Elle est disponible sur l'Espace Sécurisé Adhérent sur www.afer.fr.



QUELQUES ILLUSTRATIONS DE PERFORMANCE INDIVIDUELLE DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE

Hypothèse retenue : Pour les versements effectués avant le 01/09/2019, un versement brut de 10 204,08⁽³⁾ euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versements (2% de frais sur versement). Pour les versements effectués à compter du 01/09/2019, un versement brut de 10 000 euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versement (0% de frais sur versement).

	Date de valeur retenue pour l'investissement	Echéance choisie par l'adhérent	Montant de l'épargne au 30/06/2021	Performance ⁽⁴⁾ entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 30/06/2021	Performance ⁽⁴⁾ annualisée entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 30/06/2021
Adhérent A	22/07/2015	10 ans	12 055,47 €	20,55%	3,20%
Adhérent B	22/07/2015	20 ans	15 190,38 €	51,90%	7,29%
Adhérent C	30/12/2015	10 ans	12 474,64 €	24,75%	4,10%
Adhérent D	30/12/2015	20 ans	17 091,58 €	70,92%	10,24%
Adhérent E	28/12/2016	10 ans	11 275,99 €	12,76%	2,70%
Adhérent F	28/12/2016	20 ans	13 732,45 €	37,32%	7,30%
Adhérent G	27/12/2017	10 ans	10 759,98 €	7,60%	2,11%
Adhérent H	27/12/2017	20 ans	12 777,75 €	27,78%	7,25%
Adhérent I	26/12/2018	10 ans	11 019,55 €	10,20%	3,96%
Adhérent J	26/12/2018	20 ans	13 022,91 €	30,23%	11,14%
Adhérent K	25/12/2019	10 ans	10 056,69 €	0,57%	0,38%
Adhérent L	25/12/2019	20 ans	10 063,40 €	0,63%	0,42%
Adhérent M	24/06/2020	10 ans	10 006,53 €	0,07%	0,07%
Adhérent N	24/06/2020	20 ans	9 726,80 €	-2,73%	-2,73%

La performance de chaque investissement dépend de la date des versements sur le support Afer Eurocroissance et de la durée d'engagements choisis par l'adhérent lors de son premier investissement sur le support Afer Eurocroissance.

Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) Le 22 juillet 2015 correspond à la première date de valorisation du support Afer Eurocroissance. (2) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux. (3) Avant le 01/09/2019, 10 204,08 euros correspondent au montant brut versé. En appliquant les frais sur versements de 2%, on obtient un montant net investi de 10 000 euros (détail du calcul : $10\,204,08 \times (1 - 2\%) = 10\,000$). (4) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Sources : Aviva vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. L'actif du support est géré par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n° GP 97-114.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

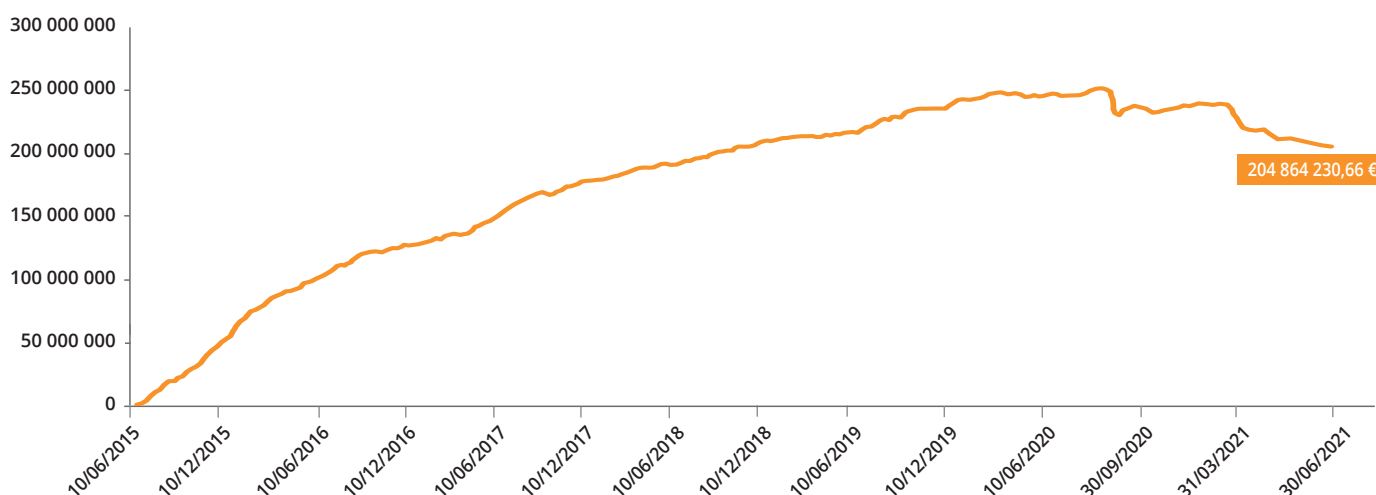
AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 30 juin 2021



ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS (en euros) ⁽¹⁾



Au 30 juin 2021, l'encours⁽¹⁾ des contrats est de 204 864 230,66 euros auquel s'ajoute un montant de 919 518,06 € au titre de la Provision Collective de Diversification Différée (PCDD).

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS ⁽¹⁾

Provision mathématique	Provision de diversification	TOTAL
84,4 %	15,6 %	100 %

- La provision mathématique, par son actualisation régulière, permet d'atteindre le montant garanti à l'échéance.
- La provision de diversification constitue le principal « moteur de performance » de l'investissement du support Afer Eurocroissance.

VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART DE PROVISION DE DIVERSIFICATION

La dernière valeur connue de la part de provision de diversification au 30 juin 2021 s'établit à 204,045 euros

Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100% des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) L'actif en représentation des engagements au passif est en valeur boursière.

Sources : Aviva vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. L'actif du support est géré par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n° GP 97-114.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE



Description générale du support

- Une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage.
- Une durée des engagements au choix entre 10 ans (durée minimale) et 40 ans (durée maximale) par paliers d'un an.
- Un montant minimum par versement de 100 € quel que soit le mode de versement.
- Des coassureurs (Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite) qui s'engagent sur le nombre de parts de provision de diversification et sur une valeur minimale de la part, fixée à 1 €.
- Une valorisation réalisée de façon hebdomadaire.



Frais du contrat et coût de la garantie plancher applicables sur Afer Eurocroissance

- Des frais sur versements de 0 % depuis le 1^{er} septembre 2019, antérieurement 2 %.
- Des frais de gestion annuels de 0,89 %.
- Des frais de gestion financière compris dans les frais de gestion de l'adhésion.
- En cas de décès avant le 75^{ème} anniversaire de l'adhérent, le montant des sommes investies nettes de frais (sous déduction des rachats et des arbitrages) sur le support Afer Eurocroissance est garanti⁽¹⁾. Le coût annuel de la garantie plancher est de 0,055 % de l'épargne investie sur le support Afer Eurocroissance.



Participation aux résultats

Le montant de la participation aux résultats techniques est attribué chaque semaine au titre des adhésions investies dans ces engagements à date d'affectation, selon les modalités arrêtées par les coassureurs et l'Afer parmi l'une ou la combinaison des modalités suivantes :

- en provision de diversification, par revalorisation de la part ou par attribution de parts supplémentaires ;
- sous forme de dotation à la provision collective de diversification différée (PCDD), dans le respect de la réglementation ;
- en provision mathématique par la revalorisation des garanties au terme.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous reporter à la notice ou à l'annexe financière du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer relative aux engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification.

(1) Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer comporte une garantie complémentaire non optionnelle en cas de décès (garantie plancher) au titre de l'épargne investie sur les supports en Unités de compte et en engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Voir les modalités fixées au contrat.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

Aviva Vie – Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros – Entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

Aviva Epargne Retraite – Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège Social : 70 avenue de l'Europe
92270 Bois-Colombes – 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

Aviva Investors France – Société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-114
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros – Siège social : 14 rue Roquépine, 75 008 Paris 335 133 229 RCS Paris.

Association Française d'Épargne et de Retraite – Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 36 rue de Châteaudun – 75009 Paris.